

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 18 janvier 2019 à 9 h 35, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Alicia Despins (par téléphone)  
M. Jérémie Ernould (par téléphone)  
Mme Suzanne Verreault (par téléphone)  
M. Steeve Verret  
Mme Émilie Villeneuve  
M. Patrick Voyer (par téléphone)

Sont également  
présents: M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Julien Lefrançois, assistant-greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Michelle Morin-Doyle

---

**Monsieur le conseiller Rémy Normand préside la séance.**

**Mesdames les conseillères Alicia Despins et Suzanne Verreault, ainsi que messieurs les conseillers Jérémie Ernould et Patrick Voyer participent et assistent à la séance par téléphone. Ils peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.**

**CE-2019-0078 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de services techniques relative au déplacement des installations de *Bell Canada* (phase avant-projet), dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun de Québec* (Dossier 53069) - **AP2018-764** (CT-2401911) — (Ra-2100)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente de services techniques entre la Ville de Québec et *Bell Canada*, relative au déplacement de ses installations, dans le cadre de l'avant-projet du *Réseau structurant de transport en commun de Québec*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° au directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun à signer ladite entente.

---

**CE-2019-0079** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de services techniques relative au déplacement des installations de *Vidéotron ltée* (phase avant-projet), dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun de Québec* (Dossier 53068) - **AP2018-768** (CT-2401838) — (Ra-2100)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente de services techniques entre la Ville de Québec et *Vidéotron ltée*, relative au déplacement de ses installations, dans le cadre de l'avant-projet du *Réseau structurant de transport en commun de Québec*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° au directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun à signer ladite entente.
- 

**CE-2019-0080** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de services techniques relative au déplacement des installations d'*Énergir, S.E.C.* (phase avant-projet), dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun de Québec* (Dossier 53100) - **AP2018-795** (CT-2402850) — (Ra-2100)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente de services techniques entre la Ville de Québec et *Énergir, S.E.C.*, relative au déplacement de ses installations, dans le cadre de l'avant-projet du *Réseau structurant de transport en commun de Québec*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
  - 2° au directeur du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun à signer ladite entente.
- 

**CE-2019-0081** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le paiement de la dépense relative à l'étude préliminaire d'*Hydro-Québec* (phase avant-projet), dans le cadre du projet *Réseau structurant de transport en commun de Québec* - **AP2018-838** (CT-2406460) — (Ra-2100)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du paiement de la facture 742331 d'*Hydro-Québec*, au montant de 102 343,57 \$, excluant les taxes, relative à l'étude préliminaire (phase avant-projet), dans le cadre du projet de *Réseau structurant de transport en commun de Québec*.

---

**CE-2019-0082** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation d'une somme, dans le cadre du volet de *Soutien aux projets structurants* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour l'acquisition d'équipements d'affichage dynamique et de bornes interactives au *Grand Marché de Québec* - **DE2018-290** (CT-DE2018-290) — (Ra-2100)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'appropriation d'une somme maximale de 250 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour l'acquisition d'équipements d'affichage dynamique et de bornes interactives au *Grand Marché de Québec*.

---

**CE-2019-0083** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le dépôt d'un avis de projet à la Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), dans le cadre du projet de construction d'un tramway sur le territoire de la Ville de Québec pour le *Réseau structurant de transport en commun de Québec* - **DG2019-004** (Ra-2100)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° à monsieur André Caron, directeur du bureau de projet du réseau structurant de transport en commun (RSTC), pour signer l'avis de projet dans le cadre du projet de construction d'un tramway sur le territoire de la Ville de Québec pour le *Réseau structurant de transport en commun de Québec*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'avis de projet joint au sommaire décisionnel;
- 2° du dépôt dudit avis de projet à la Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

---

**CE-2019-0084** Entente entre la Ville de Québec et *Créatziroque (Flip FabriQue)*, relative au versement d'une somme pour la création, la production et la diffusion de l'événement *Féria* qui sera présenté sur le territoire de la ville de Québec en 2019 (Dossier 52201) - **AP2018-810** (CT-AP2018-810) — (Ra-2100)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Créatziroque (Flip FabriQue)*, relative au versement d'une somme de 2 064 000 \$, excluant les taxes, pour la production et la diffusion de l'événement *Féria* qui sera présenté sur le territoire de la ville de Québec de la mi-juillet

jusqu'à la fête du Travail 2019, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;

- 2° d'autoriser la directrice du Bureau des grands événements à signer ladite entente;
- 3° d'approprier la somme de 2 094 000 \$ (2 064 000 \$ taxes récupérables à 100 % en compensation financière et 30 000 \$ en achats de biens et services) à même la *Réserve financière favorisant la réalisation de grands événements et de projets spéciaux relevant de la compétence de proximité de la Ville* (R.V.Q. 2262, modifié par le R.V.Q. 2563) pour la production et la diffusion de l'événement mentionné au paragraphe 1°.

---

**CE-2019-0085 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin lors de la séance du conseil de la ville tenue le 17 décembre 2018, demandant que les séances annuelles du comité plénier concernant le budget et le programme triennal d'immobilisations soient prolongées et mieux réparties dans le temps - DG2019-005 (Ra-2100)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin lors de la séance du conseil de la ville tenue le 17 décembre 2018 proposant de prolonger et de mieux répartir dans le temps les séances annuelles du comité plénier concernant le budget et le programme triennal d'immobilisations (PTI), afin de permettre aux élus de poser les questions qu'ils jugent nécessaires pour s'assurer d'une gestion efficace des fonds publics.

---

**CE-2019-0086 Désignation de membres du comité directeur du Réseau structurant de transport en commun de Québec - DG2019-002 (CT-DG2019-002) — (Ra-2100)**

---

Il est résolu que le comité exécutif désigne les personnes suivantes à titre de membres du comité directeur du *Réseau structurant de transport en commun de Québec* :

- Monsieur Serge Bisson, membre externe indépendant;
- Monsieur Denis Andlauer, membre externe indépendant.

Seul monsieur Serge Bisson sera rémunéré, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

Toute autre dépense de déplacement ou de représentation sera remboursée, sur présentation de pièces justificatives, et ce, conformément aux politiques en vigueur à la Ville de Québec.

La séance est levée à 9 h 42

---

Rémy Normand  
Vice-président

Julien Lefrançois  
Assistant-greffier

JL/id